

Image not found or type unknown



rachat de parts sociales et diminution du capital social

Par **vergonzac**, le **28/11/2023** à **10:08**

Bonjour, j'aimerais savoir ce que signifie le rachat de parts sociales par le gérant de sa société (64 parts à 625 euros) et la diminution du capital social non motivés par des pertes. Est ce dans le but de récupérer des fonds ?